

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : François Paquette

<https://www.cadre21.org/membres/0ff20f7cd9959338a83a189c>

Date d'obtention : 2025-07-03 13:03:57

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Mise en marche de la trousse sexto: À la suite d'informations qui nous laissent croire qu'un cas de sexto est présent.

Cueillette de données, Rencontrer les gens impliqués, témoins, victimes, auteurs.

Évaluations de celles-ci. Déterminer est-ce qu'ils s'agit de sexto aux yeux de la loi exemple selfie en bikini sur la plage ou photos de parties intimes d'une personne. Le niveau de collaboration de chaque personne, est-ce qu'il s'agit d'un acte malveillant. Dans ce cas l'intention mènerait à une intervention différente: Pas de trousse sexto, saisi du cellulaire et référence à la police directement.

Référence où non à la police.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Peu importe si une situation peu sembler banale, toujours terminer l'intervention, parce que d'autre informations pourraient être divulguées.

Toujours garder l'aide mémoire à porter de la main, car de petites technicalités (situations qui n'a pas d'impact sur l'école, malveillance, rencontres des témoins) peuvent changer l'orientation de l'intervention.

Comme dans d'autres types d'interventions, il ne faut pas prendre pour acquis notre intervention, parce que ce n'est pas la première de ce type.

La confidentialité est primordiale, pas seulement au niveau des gens impliqués, mais aussi de la situation globale.

La priorité, protéger la ou les victimes.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Entrer en contact avec la victime si les faits sont rapportés par un autre personne. Parce que comme ce n'est pas cette personne qui est venue de son propre chef, nous entrons dans son intimité sans qu'elle ne l'ait instiguée. Surtout si c'est un un ou une élève avec qui l'intervenant n'a pas de lien, la gêne, la honte, la peur reliées à ce type de situation, seront nécessairement présentes (un ou plusieurs éléments) étant donné le niveau intime de la problématique. Ce qui peut amener un niveau de difficulté supérieur vs une personne que l'intervenant connaît déjà et avec qui la relation de confiance est installée.